

SECRETARIAT POLITIQUE

p.B.58.50.B - THE/LER

Berne, le 1er février 1993

p.B.58.71. MaghrebNote de dossierMaghreb et AELE : quelques réflexionsSituation générale

- Trente ans environ après l'accession des Etats du Maghreb à l'indépendance, le bilan des modèles régionaux politiques et de développement est mitigé. Les postulats du nationalisme arabe sont remis en question par les milieux de l'opposition et plus généralement par l'ensemble des populations, alors que **les gouvernements tentent sans véritable succès de repenser les relations intermaghrébines au sein de l'UMA et les conditions d'insertion de la région dans l'environnement géo-politique international.**
- Le Maghreb demeure aujourd'hui confronté à **six problèmes majeurs : la montée en puissance de la contestation intégriste, la détérioration imparable de son économie, l'émigration massive de ses ressortissants vers l'Europe, la situation de quasi guerre civile en Algérie, la position très particulière de la Libye soumise au blocus et à l'embargo et la persistance du conflit au Sahara qui entretient l'antagonisme algéro-marocain.**
- Enfin, bien que les Etats du Maghreb affichent clairement leurs intentions en matière de développement économique, **leur volonté politique de dépasser les difficultés inhérentes à la construction du Maghreb demeure faible.**

Première série de conclusions

1. La montée des tensions au Maghreb, la dérive idéologique de ses gouvernements et l'impasse économique dans laquelle se trouve l'ensemble des Etats de la région font peser indubitablement une **menace à moyen terme sur l'Europe occidentale. L'idée d'une coopération entre les rives nord et sud de la Méditerranée se justifie donc parfaitement.**
2. Cela d'autant plus que, choqué par le matérialisme de l'Occident et les prétentions de ce dernier à instaurer un nouvel ordre international peu conforme à l'idée que l'Islam se fait de l'universalité, **le Monde arabe se doit d'être rassuré sur nos intentions et convaincu de**



notre désir de maintenir ouvert le dialogue.

3. Du fait du contraste qu'offrent les rives nord et sud du bassin méditerranéen, les modalités de cette coopération demeurent cependant difficiles à définir.

Homogénéité et diversité

On constatera que, si l'ensemble des dirigeants nord-africains défend l'originalité d'un Maghreb arabe et islamique solidaire, il s'en faut de beaucoup pour que le Maghreb se présente comme un ensemble cohérent (la création d'une zone de libre-échange et le développement de l'intégration régionale au sein de l'UMA relèvent davantage d'un souhait que d'une réalité).

On est donc en présence à la fois d'une région homogène du point de vue des mentalités, laquelle désire poursuivre comme telle son intégration au tissu des relations internationales, et d'un groupe d'Etats qui, par delà leur appartenance à l'UMA, cherchent individuellement en Europe occidentale une coopération économique.

Deuxième série de conclusions

1. Se considérant comme un espace cohérent, le Maghreb est partisan d'un **concept global de sécurité** qui pourrait prendre forme grâce à la création d'un **espace euro-méditerranéen multi-dimensionnel de co-développement** incluant l'ensemble des activités européennes et maghrébines, politiques, économiques, financières, technologiques, sociales, culturelles, ainsi que celles liées à l'environnement et à l'émigration. Le groupe des 5 + 5 (UMA + Espagne + France + Italie + Portugal + Malte) offre d'ores et déjà au Maghreb la tribune nécessaire à la défense de ce concept, alors que le volet "Maghreb" inscrit au programme de la Communauté européenne tient compte plus particulièrement des désirs de l'Afrique du Nord en matière économique.

2. **Les Etats du Maghreb agissent aussi "individuellement"**, et c'est essentiellement le cas du Maroc et de la Tunisie. Conscients des entraves au développement de l'UMA et à l'établissement de liens harmonieux avec la Communauté que représentent d'une part l'économie de guerre sinistrée de l'Algérie et le discrédit qui frappe son gouvernement, et d'autre part la mise à l'index de la Libye du colonel Kadhafi, **Rabat et Tunis entendent chacun de leur côté ne pas négliger les opportunités bi- mais aussi multilatérales d'une coopération économique avec l'Europe occidentale.**

3. Il est dès lors permis de penser qu'un rapprochement avec l'AELE s'inscrit dans le sens des politiques marocaine et tunisienne, comme il pourrait d'ailleurs intéresser Alger. Reste que les capitales du Maghreb privilégient leur dialogue avec Bruxelles, et qu'elles n'entreprendront rien qui puisse soit retarder, soit porter préjudice à leur approche de la Communauté.

Intérêt pour la Suisse

La Suisse se doit de participer à la consolidation de la sécurité méditerranéenne. Elle le fait d'ailleurs déjà en étudiant diverses possibilités d'action dans le cadre du processus multilatéral de paix au Proche-Orient. Un renforcement de sa présence au Maghreb relève des mêmes intentions et se justifie donc.

Mais il s'agit avant tout de poser le problème de l'engagement éventuel de la Suisse en faveur d'un élargissement de l'AELE aux pays du Maghreb dans la perspective de notre approche de la Communauté.

Il est vrai néanmoins qu'en renforçant ses liens économiques avec le Maghreb, la Suisse aurait l'occasion d'afficher à l'attention de Bruxelles un certain parallélisme de conception en matière de politique méditerranéenne.

Quoi qu'il en soit, elle devrait ne pas sous-estimer l'ampleur des conflits sous-jacents du Maghreb. Aller de l'avant avec le Maroc et/ou la Tunisie (voire l'Egypte) ne pourrait être perçu que défavorablement en Algérie, et porter préjudice à nos relations avec ce pays.